



Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Tir à l'Arc

Maison départementale des sports
13 b, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX
☎ : 0608057166
cd35-tiralarc@orange.fr



Compte-rendu de la réunion du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine du 13 septembre 2013

Composition de l'assistance :

Clubs ou Compagnies présents : Compagnie d'archers de Rennes, Compagnie d'arc de Coigny, Archers de Sévigné, Archers de Saint Loup, Archers du 11ème RAMA, Archers de Betton, Guichen Archerie, Archers de Vaugon, Archers de la Rance, Compagnie des 11 écluses, Espérance de Chavagne, Compagnie des Archers de Muël, Compagnie des Archers de la Roche aux Fées, Archers de l'Arlequin, Archers de Laillé, Archers de Dinard, Archers de Caradeuc.

Excusés : 1ère compagnie d'Arc Côte Emeraude, Archers du Château, Archers de la Bretagne Romantique, Association des Archers de Haute Vilaine.

Absents : Compagnie des Archers du CHR de Rennes, Amicale Laïque section Tir à l'Arc Cancale, Les Archers de la Lande, Les Archers de Liffré, Archers de Brocéliande, La Redonnaise, Avenir Sport de Vezin-le-Coquet, Flèche des Hauts de Vilaine.

La réunion débute à 20 h 12 à la Maison des Sports, 13 bis, rue de Cucillé à Rennes.

1/ Accueil par le Président du Comité Départemental, Michel Rogue. Il présente le Trophée André Noël que le Comité Départemental 35 a remporté lors de l'Assemblée Générale de la Fédération le 23 mars dernier - la deuxième place - et qui récompense le travail effectué par les clubs du département. Le Président les remercie et leur dédie ce trophée.

2/ Présentation des nouveaux clubs (Club de Laillé, Président Bruno Démelin) et des nouveaux Présidents : Maëleonn Pouille du club de Vern-sur-Seiche et Alain Blondeau du club de Chavagne.

3 / Saison extérieure

Le Président annonce les résultats des archères du club de Rennes championnes de France par équipes en arc à poulies et Quentin Baraer, Christelle Garitat et Marion Vivès de Rennes pour leurs bons résultats lors des Championnats d'Europe de Tir Campagne.

Alain Rouzioux annonce les différents résultats obtenus lors des Championnats de France (voir document en annexe).

4/ Challenges jeunes et adultes :

Les challenges jeunes et adultes sont reconduits pour 2014. Si le premier marche bien, le second rencontre un peu plus de difficultés mais les archers qui participent à ces épreuves souhaitent qu'elles continuent. Pour la saison prochaine, les épreuves auront lieu le 8 mai, 24 et 25 mai et la finale le 21 et 22 juin. Le club de Vezin souhaitait organiser une épreuve.

Résultats du Challenge jeunes de la saison passée :

- Benjamins/ Minimes hommes

1 Fougères

2 Saint-Jouan-des-Guérets

3 Tinténiac

- Cadets/ Juniors hommes

1 Vezin-le-Coquet

2 Fougères

3 Domloup

- Cadets/ Juniors femmes :

1ere Saint-Aubin-du-Cormier

5/ ETD

Alain Rouzioux communique les noms des archers retenus pour l'ETD.

Calendrier prévisionnel :

Toussaint : 28 au 31 octobre, Retiers.

Noël : dates à revoir, à Fougères.

Hiver : 3 au 6 mars, à Muël.

Printemps : du 7 et 8 mai, à Pleumeleuc.

Le Comité remercie Bretagne Archerie pour son soutien.

6/ Dates des Championnats Départementaux

Fédéral 17 mai et FITA 7 juin. La décision pour le Nature, 3D et Campagne se feront en fonction des demandes des clubs.

Le Club de Pleumeleuc a posé sa candidature pour le Championnat de Ligue Campagne pour le 15 juin.

Rappel : le Championnat salle par équipes se tiendra en février à Saint-Malo.

7/ Commission Nature 3D :

Un stage de découverte sera organisé à Vern-sur-Seiche en février ou en mars.

Un achat groupé de Mousse Ethafoam pour de la ciblerie est prévu.

La liste de la ciblerie 3D des clubs et du CD est en ligne sur le site du CD.

Des séances de réparation de la ciblerie 3D du CD ont eu lieu avec les membres du bureau.

Une séance de réparation des cibles 3D appartenant aux clubs est aussi prévue en décembre.

8/ Commission Arbitrage :

Marie-Pierre Rogue lance un appel pour des candidatures de jeunes arbitres ainsi que pour des arbitres parcours notamment campagne. Trois candidats arbitres d'Ille-et-Vilaine (un de Thorigné-Fouillard/Acigné et deux de Laillé) vont démarrer leur formation en octobre à Loudéac.

Marie-Pierre Rogue, PCRA, constate l'absence d'arbitre au club de Bécherel.

Déblocage des licences à partir du 1^{er} octobre. La licence est désormais dématérialisée. Marie-Pierre rappelle l'importance de la présence de photo sur celles-ci. Elle est d'ailleurs obligatoire et c'est au club de les valider sur l'Intranet.

Il est rappelé qu'un archer ne pourra pas être inscrit à une compétition s'il n'est pas licencié. Pour participer à des compétitions se tenant en dehors de notre région, il est conseillé de posséder une licence sur papier. A noter que les passeports restent obligatoires et qu'un arbitre ou un organisateur de concours ne peut pas imposer la présence d'une autorisation de prélèvement antidopage sur le mandat.

9/ Labellisation :

Il est rappelé que les labels ne durent que deux ans. La liste des clubs qui doivent le renouveler est la suivante : Rennes Compagnie, Archers de Brocéliande (Pleumeleuc), les Archers du Château (Vitré), Espérance de Chavagne, Avenir Sportif de Vezin et les Archers de la Bretagne Romantique (Tinténiac). Un nouveau logiciel gratuit devra être utilisé pour les demandes qui doivent passer par la Ligue de Bretagne (responsable de la labellisation Michel Rogue).

A noter la nouvelle adresse de Jean-Pierre Greciet : jean.pierre.greciet@free.fr

Fin de la réunion à 21 h 45

Le Secrétaire Général
Didier Teste

Le Président du Comité
Michel Rogue